

FORMATION PERFECTIONNEMENT MANIPULATION EXTINCTEUR



Objectif :

La formation de Manipulation des Extincteurs répond à la demande du code du travail (article R 4227-28 et R4227-39) qui prévoit que chaque salarié doit savoir se servir des moyens de premiers secours de lutte contre l'incendie. Perfectionnement du personnel à la manipulation des différents agents extincteurs sur des agrées spécialement aménagés. Cette obligation relève également des arrêtés du 25 juin 1980 (règlement de sécurité des ERP) et du 18 octobre 1977 (règlement de sécurité en IGH), du décret n°2011-1461 du 7 novembre 2011 relatif à l'évacuation des personnes handicapées des lieux de travail en cas d'incendie.

Public concerné et pré-requis :

Personnel de l'établissement ayant réalisé la formation Incendie « Manipulation extincteur »

Durée du stage :

2 à 3 heures

Nombre de participants :

6 personnes maximum par session

Tarif :

Sur devis

Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous consulter

Sécurité et hygiène :

Les consignes sont expliquées dès l'entrée en formation.
Les formateurs s'assurent que les stagiaires ont compris et respectent les consignes.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'une attestation de compétence délivrée par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices.
Pour ce faire, 3 méthodes pédagogiques sont mises en œuvre :

- Active
- Interrogative
- Démonstrative

Moyens techniques mis à disposition :

Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
Pour les apports pratiques, boîte de fumée, camion feux pour exercices en réels, extincteurs appropriés
En cas de formation intra-entreprise, des moyens équivalents doivent être mis à disposition.

FORMATION PERFECTIONNEMENT MANIPULATION EXTINCTEUR



Modalités et délais d'accès :

Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au 0806 231 018 ou par mail à l'adresse suivante : formation@sas-cpfi.fr

L'accès à la formation est initié par l'employeur, ou accessible aux particuliers.

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures

Nous envisagerons la date de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Programme du stage :

Cette formation apprend au participant à identifier les matières en feu pour pouvoir choisir et utiliser l'extincteur approprié : EAU, POUDRE, CO².

Théorie :

- La combustion
- Le triangle du feu. (Composition)
- Les classes de feu
- Les distances d'attaques
- Les procédés d'extinction
- Le développement d'un feu.

Pratique :

- Manipulation des différents agents extincteurs sur des agrées spécialement aménagés.
- À l'issue de la formation, un livret de stage et une attestation seront remis aux participants.